

COMITÉ SYNDICAL

Mardi 30 septembre 2025

PROCÈS-VERBAL

Présents : Mesdames Khristine FOYART, Corinne TROUVAIN, Nadine SANTUNE, Messieurs Didier BÉRANGER, Patrick BOUCHER, Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Olivier FERREIRA, Éric FOURDRINIER, Daniel GAGE, Christian HEDUY, Jean-Pierre HUVET, Daniel LARONZE, Jean-Pierre LEOEUF, Éric ROUGEAUX, Didier RUMEAU.

Absents représentés : Monsieur Grégory HUCHETTE représenté par Monsieur Jean-Pierre HUVET, Monsieur Patrice CARVALHO représenté par Monsieur Patrick BOUCHER, Monsieur Denis MESSIO représenté par Monsieur Éric FOURDRINIER.

Absents non représentés : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Messieurs Philippe BARBILLON, Jean-Pierre DESMOULINS, Alain FOURNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Claude LEBON, Hervé LE DROUMAGUET, Florent MAZIÈRES, Patrick PEYR, Jackie TASSIN.

Secrétaire de séance : Madame Corinne TROUVAIN

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2025

Le procès-verbal du 15 mai 2025 n'appelle aucune remarque et il est approuvé à l'unanimité.

1. Compte Rendu Annuel de Concession de l'année 2024

Monsieur le Président explique que SICAE OISE a remis son rapport-annuel de concession pour l'année 2024. La présentation est faite par Monsieur PERROT de la SICAE OISE.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITE

2. Adhésion au pacte d'actionnaires de la SEML Énergies Hauts-de-France

En prévision de l'évolution de l'actionnariat et de la gouvernance, la SEML et ses actionnaires ont effectué un travail de refonte du pacte d'actionnaires les liant, arrivant à échéance le 26 novembre prochain.

Les objectifs de ce nouveau pacte d'actionnaires sont :

- Renforcer la gouvernance et clarifier la répartition des droits et obligations entre actionnaires
- Préciser les engagements réciproques des actionnaires en matière de financement, de contrôle et de gestion de la SEML.

Le nouveau pacte d'actionnaires définit notamment :

- Le plan d'affaires de la SEML,
- Les critères de sélection des projets de prises de participations,
- Les droits de vote et la représentation des actionnaires au sein des instances de gouvernance,
- Les modalités de prise de décision pour certaines opérations stratégiques,
- La politique de rémunération des fonds propres investis,
- Les règles de cession et de transmission des actions.

Du fait de son entrée au capital de la SEML, le SEZEO devra adhérer à ce pacte d'actionnaires.

La synthèse du pacte d'actionnaires est proposée en annexe 2 de la présente note de synthèse.

Monsieur le Président demande au Comité Syndical d'approuver la délibération autorisant le SEZEO à adhérer au pacte d'actionnaires de la SEML Énergies Hauts-de-France.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITE

3. Rapport de gestion 2024 de la SEML Oise Énergies Renouvelables

Monsieur le Président indique au Conseil Syndical que le rapport de gestion de l'année 2024 de la SEM Oise Énergie Renouvelable a été approuvé par l'Assemblée Ordinaire réunie le 23 juin 2025 et adressé en annexe de la convocation du comité syndical.

Après avoir rappelé les principaux faits marquants de la SEM Oise Énergies Renouvelable, les membres sont invités à se prononcer le rapport de gestion.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITE

4. Calendrier des échéances de la fin d'année 2025 et du 1^{er} trimestre 2026

Monsieur le Président présente au comité syndical le calendrier des réunions de secteur pour la fin d'année.

Les réunions de secteur - automne 2025 :

SECTEUR	DATE	LIEU
COMPIÉGNOIS	Lundi 13 octobre à 18h00	MAISON DU VILLAGE SAINT JEAN AUX BOIS
CLERMONTOIS PLATEAU PICARD	Jeudi 09 octobre 2025 à 18h00	SALLE MARCEL VILLE MAIGNELAY-MONTIGNY
FORCE ÉNERGIES	Lundi 27 octobre 2025 à 18h00	SALLE POLYVALENTE ECUVILLY
PLAINE D'ESTRÉES	Lundi 06 octobre 2025 à 18h00	SALLE COMMUNALE MOYVILLERS
RESSONTOIS		SALLE CULTUREL RESSONS SUR MATZ
THOUROTTOIS	Mercredi 22 octobre à 18h00	SALLE DES MARIAGES THOUROTTE
VALOIS	Jeudi 30 octobre 2025 à 18h30	SALLE POLYVALENTE ORROUY
VALLÉE DE L'OISE	Jeudi 16 octobre 2025 à 18h00	SALLE DES GLACES BAILLEVAL

Le calendrier des échéances 2026 est joint en annexe 4 de la présente note.

5. Décision modificative portant sur les crédits alloués aux reprises de subventions

Monsieur le Président précise qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires en dépenses et recettes des sections de fonctionnement et d'investissement pour les reprises de subventions.

Ainsi, il propose d'apporter les modifications budgétaires suivantes :

DM 3 - 2025

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-777-514 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
D-13911-514 : Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	0.00 €	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-13913-514 : Subv. inv. actifs amort. - Départements	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-139148-514 : Subv. inv. actifs amort. - Autres communes	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	50 000.00 €
Total Général		100 000.00 €		100 000.00 €

Monsieur le Président demande au Comité Syndical d'approuver cette décision modificative au titre de l'exercice budgétaire 2025.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITE

6 Avis du Comité Social Territorial (CST) sur les projets de délibération prévoyance et santé et approbation du Comité Syndical sur ces deux délibérations

A la suite de l'avis positif du CST en date du 12 juin 2025, les délibérations prévoyance et santé sont soumises à l'approbation du Comité Syndical.

Pour rappel, ces deux délibérations encadrent respectivement la prise en charge à 50% par le SEZEO des cotisations mensuelles versées par les agents souscripteurs.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'approuver ces deux délibérations.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITE

7 Décisions du Président

N° décision	Objet		Opération	Type de travaux	Montant total HT	Part SEZEO HT
DP2025-35	Convention financière	CHOISY AU BAC	ensemble de la commune	Rénovation EP	170 251,50 €	136 201,20 €
DP2025-36	Convention financière	JAUX	ensemble de la commune	Rénovation EP et passage à Led	248 395,30 €	181 627,64 €
DP2025-37	Convention financière	JAUX	Rues des Racques et des Gravelles	Enfouissement 3 réseaux	321 568,06 €	74 838,39 €
DP2025-38	Convention financière	CINQUEUX	ensemble de la commune	Rénovation EP, passage à Led et mise en sécurité	73 941,30 €	58 646,34 €
DP2025-39	Convention financière	MONCEAUX	ensemble de la commune	Rénovation EP et mise en sécurité	78 381,00 €	59 532,60 €
DP2025-40	Convention financière	ROYE SUR MATZ	ensemble de la commune	Rénovation EP	60 404,60 €	48 323,68 €
DP2025-41	Convention financière	CHEVRIERES	ensemble de la commune	Rénovation EP et passage à Led	197 074,60 €	156 221,48 €
DP2025-42	Convention financière	LAGNY	ensemble de la commune	Rénovation EP	93 479,25 €	74 783,40 €
DP2025-43	Convention financière	MACHEMONT	ensemble de la commune	Rénovation EP	130 469,05 €	95 499,11 €
DP2025-44	Convention financière	EMEVILLE	Rues des Brandons et de la Forêt	Extension et renforcementde EP	2 807,61 €	813,18 €
DP2025-45	Convention financière	MAIGNELAY-MONTIGNY	ensemble de la commune	Rénovation EP et extension EP	75 314,39 €	46 265,89 €
DP2025-46	Convention de mandat	BREUIL LE SEC	Rue de la Soie	Enfouissement 3 réseaux	428 068,22 €	62 116,33 €
DP2025-47	Convention de mandat	VIEUX MOULIN	Rue du Général de Gaulle	Enfouissement 3 réseaux	255 234,85 €	83 451,36 €
DP2025-48	DM N°2 2025	Virements de crédits	En dépense d'investissement : Chapitre 23 - 600 000 € / Chapitre 26 : + 600 000 €			

8 Informations et questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Le Président,
O. FERREIRA

